



PROVENCE VERTE VERDON

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Inventaire du patrimoine de la République

ARTIGUES

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PRESENTATION DE L'OPERATION	3
L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE EN PROVENCE VERTE	3
UN OUTIL A VOTRE SERVICE	4
L'INVENTAIRE D'ARTIGUES	4
ELEMENTS HISTORIQUES	5
SOURCES	7

ARTIGUES

PRESENTATION DE L'OPERATION

Patrimoine de la République

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE EN PROVENCE VERTE

Le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte a lancé en avril 2012 un projet de valorisation numérique de ses biens culturels dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine local. Cette opération a été soutenue par le programme Territoires numériques de la Région PACA et le programme FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

Elle consiste en un **recensement méthodique et une étude scientifique du patrimoine des 43 communes** qui composent le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte. La première opération porte sur la thématique historique du patrimoine républicain. Cet inventaire du patrimoine bâti et mobilier est réalisé en convention avec le Service Régional de l'Inventaire PACA, maître d'œuvre en matière d'inventaire du patrimoine.

Le projet a pour ambition d'envisager les biens culturels d'une manière globale - bâti, mobilier, mais aussi coutumes, modes de vie et pratiques sociales - pour **mieux appréhender et mieux connaître le territoire**. Toutes les données recueillies (recherches historiques, images, son, vidéos) sont saisies dans des bases de données, dans le respect des normes de l'Inventaire général. Elles sont ensuite valorisées sur le site Internet www.patrimoineprovenceverte.fr, mis à jour quotidiennement en fonction de l'avancée de l'enquête.

UN OUTIL A VOTRE SERVICE

Les notices d'Inventaire sont le fruit d'un **travail scientifique**, qui constitue l'aboutissement d'un travail de recherches en Archives et en bibliothèque combiné à une étude sur le terrain. Toutes ces données enrichissent la documentation du service Pays d'art et d'histoire et sont réutilisées dans le cadre de ses missions : animations pédagogiques, visites guidées, dépliants, panneaux historiques...

Ces données peuvent également **vous être utiles** dans l'élaboration de vos documents de communication, documents d'urbanisme, dans le cadre de la réhabilitation d'un quartier ou d'un bâtiment...

Pour tout complément d'information, les dossiers papiers de l'inventaire sont disponibles à la consultation sur rendez-vous dans les locaux du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte (contact : Karyn Orenge, ipatrimoine@paysprovenceverte.fr). Nous restons également à votre disposition pour vous apporter notre expertise en matière de conservation des objets dont la commune est propriétaire.

L'INVENTAIRE D'ARTIGUES

La commune d'Artigues a été inventoriée de juillet 2016 à mai 2017. La réunion de lancement de l'opération s'est déroulée le 5 juillet 2016 en présence de Monsieur Gabriel MAGNE, maire de la commune. Concernant le patrimoine républicain, ce dernier nous informe du fait que la mairie était autrefois installée dans un bâtiment attenant à l'église.

Nous tenons à le remercier pour son entière coopération qui a été nécessaire à la réalisation de cette opération.

ELEMENTS HISTORIQUES

L'enquête de terrain n'a pas permis d'identifier de bâtiments ou objets entrant dans le champ de l'étude « Patrimoine de la République ». La maison commune semble avoir été installée dans un bâtiment attenant à l'église, comme indiqué par M. le Maire. S'agit-il de l'ancien presbytère, qui appartenait à la commune ? Les documents municipaux des années 1890 indiquent que la mairie est installée dans une seule pièce, étroite et d'un accès peu commode. Plusieurs projets sont envisagés pour y remédier : construction d'un local, agrandissement du local actuel... Ils semblent avoir tous été abandonnés car trop dispendieux.

Le dépouillement de la série 2Op6 des Archives départementales du Var ainsi que l'observation des plans et matrices cadastrales semblent également indiquer l'existence d'une école mixte à la fin du 19^e siècle. En 1870, la commune projette la construction d'un local. Les élèves et l'instituteur sont alors logés dans une maison en location ne répondant pas aux exigences de la réglementation sur les constructions scolaires. Ce premier projet est abandonné car jugé trop coûteux eu égard aux faibles ressources de la commune.

Un second projet est dressé cinq ans plus tard par M. Daumas, agent-voyer du canton de Rians. Le montant du devis est porté à 4 000 francs - il s'élevait à 7 800 francs en 1870. Le bâtiment doit comporter une salle pour les écoles séparées par un mur de 1m50 de hauteur et trois pièces destinées au logement du maître à l'étage. Le projet est approuvé par le ministre de l'Instruction publique le 6 avril 1877 et par le préfet du Var le 14 mai 1877.

Les travaux sont adjugés le 22 juillet de la même année au maçon Edouard Verne, de Rians. Dans un courrier datant du mois d'octobre, le maire d'Artigues indique que les travaux sont en cours d'exécution et demande le versement de la subvention de 1 000 francs accordée par le ministère de l'Instruction publique.

Une maison d'école est bien mentionnée sur la matrice cadastrale de 1932 (parcelle 50 du plan cadastral modifié de 1932). Il s'agit d'une construction rectangulaire occupant l'angle de l'enclos face au château de la commune. Cependant, l'enquête de terrain n'a pas permis de confirmer l'emplacement de cette construction et aucun document n'atteste que les travaux ont été menés à leur terme.

La mairie actuelle a été construite à la fin du 20^e siècle. Elle est installée aux abords d'une place publique au nord du village, créée suite à l'acquisition de deux parcelles appartenant à Mme Marcelle Labara en 1949.

SOURCES

Archives départementales du Var

2 Op 6/2

Maison d'école

- Délibération du Conseil Municipal du 27 mai 1877 : construction d'une maison d'école, emploi d'une somme de 1023f05 sur les fonds libres de la commune ainsi que d'une somme de 1000 francs provenant d'une subvention du gouvernement et d'une autre de 1700 francs, montant d'un emprunt à contracter.
- Procès-verbal d'adjudication des travaux, 23 août 1877.
- Lettre au préfet, 28 octobre 1877 : certificat constatant que les travaux de construction sont en cours d'exécution.
- Lettre au préfet, 22 octobre 1877 : demande de versement de la subvention.
- Subvention de 1000f accordée à la commune, 20 octobre 1877.
- Procès-verbal d'adjudication des travaux, 22 juillet 1877.
- Affiche de l'adjudication.
- Construction d'une maison d'école mixte, Daumas, 30 août 1875 : devis et cahier des charges, mémoire à l'appui du projet.
- Délibération du Conseil Municipal du 26 novembre 1876 : modifications recommandées par M. le ministre.

- Lettre du préfet au ministre, 13 juillet 1876, demande de secours.
- Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Général, 26 avril 1876.
- Lettre au Préfet de l'inspecteur d'Académie, 29 février 1876.

Maison commune

- Rapport à la commission départementale pour une demande de subvention pour travaux d'amélioration au local de la maison commune, 17 février 1897.
- Délibération du Conseil Municipal du 30 août 1896 : amélioration du local de la maison commune.

364W25

- Acquisition d'une parcelle de terrain appartenant à Mme veuve Labara pour l'agrandissement de la place publique, 30 décembre 1950.
- Délibération du conseil municipal du 17 juillet 1949, demande d'autorisation d'acquisition de deux parcelles.
- Amélioration des locaux scolaires, note pour M. le chef de cabinet.
- Délibération du conseil municipal du 13 novembre 1953 : Loi Barangé, programme des travaux et acquisitions.
- Arrêté préfectoral, 18 février 1954.
- Installation de la cantine scolaire dans une pièce de l'ancien presbytère : délibération du conseil municipal, mémoire explicatif et descriptif, attestation de fin des travaux.